

Assemblée Fédérale
Les Amis de la Terre France
24 et 25 mai 2025

RAPPORT FINANCIER
Exercice 2024



Rapport financier

Ce document, présenté en Assemblée Fédérale de la Fédération des Amis de la Terre France, rassemble les éléments financiers relatifs à l'**exercice comptable 2024**, ainsi qu'un **budget prévisionnel pour l'année 2025**. Les informations contenues dans ce rapport sont le fruit d'un travail réalisé sous le contrôle de Monsieur Charpentier, Commissaire aux comptes, et du cabinet d'expertise comptable Agex.

L'année 2024 a connu de nouveau une légère augmentation du nombre de postes dans l'équipe salariée. Elle est marquée par le renforcement des moyens de mobilisation sur la campagne « banque - finance privée » avec une arrivée en janvier. L'effectif salarié du Secrétariat Fédéral est ainsi de 17 personnes, soit 16,9 ETP (hors remplacements) à la fin de 2024.

De plus, les AT France réalisent un « portage » salarial pour FOEI (AT International) soit 3 personnes en 2024 (contre 1 en 2023) ce qui représente 2 ETP.

Les produits s'élèvent à 1,87 M€, en hausse de 15,6 % par rapport à 2023. Cette croissance de l'activité repose en partie sur l'augmentation des dons et adhésions (+43 k€ soit +8%) et des subventions privées (+110 k€, soit +12,9 %) alors que les subventions publiques sont encore en baisse (-12 k€ soit -15%) et restent très minoritaires dans nos ressources.

La concentration des bailleurs privés s'est accrue (environ 75 % de ces subventions sont apportées par 3 bailleurs) avec en tête FILE et ECF (59% des subventions privées). L'autofinancement (adhésions et dons) progresse encore cette année (atteignant 573 k€), il dépasse tous les exercices précédents ainsi que le prévisionnel du budget.

Le résultat exceptionnel de 50,8 kEUR est issu du produit des amendes obtenues depuis 2021 suite à la victoire en Conseil d'Etat dans le recours contre la pollution de l'air (total de 160 kEUR). Au 31/12/2024, le reliquat total est de 37,5 k€ réservés pour le moment pour les activités des Groupes Locaux.

Les autres produits incluent aussi une part croissante de transferts de charges (portage de 3 salariées pour le compte des Amis de la Terre International (FOEI), et notamment la gestion de frais de campagne communs pour le compte d'autres associations partenaires : l'affaire BNP, l'Alliance Écologique et Sociale...

Les charges externes ont augmenté en 2024 de 108 kEUR avec un effet de l'inflation mais surtout des dépenses liées aux campagnes (sous-traitance, frais juridiques et personnel extérieur). Les frais de personnel (Secrétariat Fédéral hors portage FOEI) représentent 51 % des dépenses : l'effectif moyen courant 2024 est resté sensiblement le même qu'en 2023. Une légère augmentation des salaires a été actée pour suivre l'inflation en complément de l'indice conventionnel.

La part des adhésions reversée aux groupes locaux est en très légère augmentation à 54,5 k€, en lien avec la collecte. Les provisions ont pu être diminuées à 13,6 k€.

Le bilan, dont le total est de 1,97 M€, est solide avec des fonds propres de 281 k€ et une absence de dettes financières. Les produits constatés d'avance (PCA, qui constituent une ressource à utiliser de 2025 à 2027) sont à nouveau en hausse, ils sont actuellement de 1,29 M€. Ils sont liés à des subventions accordées sur plusieurs années, des ressources affectées à des projets qui se prolongent en 2025 et au delà, ou aux adhésions et aux abonnements enregistrés en novembre et décembre pour l'année suivante, selon les règles définies dans les statuts.

La trésorerie reste très positive tout au long de 2024. Des placements financiers sûrs et respectueux de nos valeurs ont été réalisés afin de limiter les pertes liées à l'inflation. Ces placements nous rapportent des intérêts de 15,9 k€ en 2024 contre 4,4 k€ en 2023.

Le résultat en 2024 ressort légèrement en déficit à -26 216 € (soit 1,3% du budget voté à l'Assemblée Fédérale 2024).

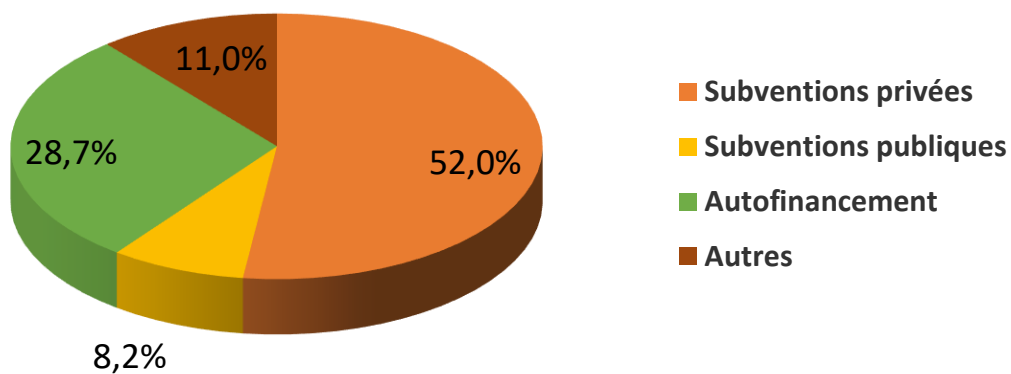
A l'horizon de 2025, les charges sont prévues en augmentation à 2,12 M€ contre 1,96 M€ votés sur l'exercice 2024. Ceci est lié à l'inflation en 1^{er} lieu, impactant la masse salariale et la plupart des prestations, à l'évolution des campagnes et de la communication, ainsi qu'à 1 poste FOEI créé en cours d'année sur 2024. Sont également prévus le maintien d'investissements dans le recrutement d'adhérents (prestataire qualifié pour accompagner la collecte).

Les ressources sont prévues en hausse du côté des subventions privées (avec un effort de recherche et de consolidation encore à accomplir) et stables en subventions publiques, dons et adhésions (par prudence relative à une année 2024 déjà très élevée).

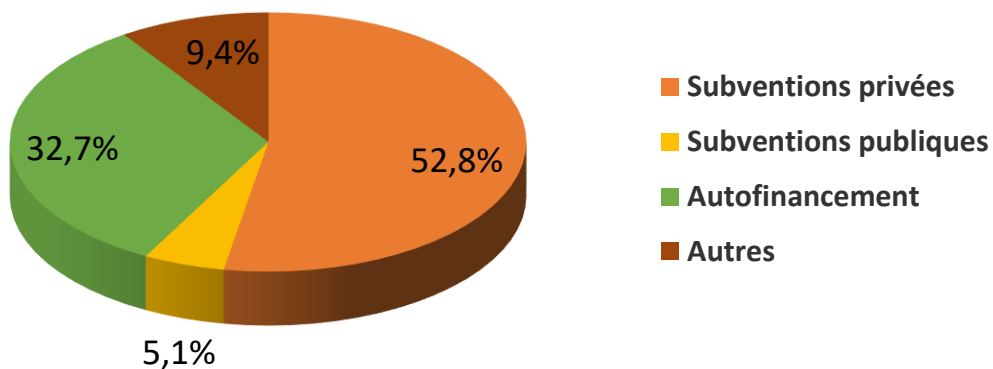
Le budget 2025 s'annonce donc relativement difficile à équilibrer. Cependant des ressources sont déjà identifiées en partie et un travail important de recherches est en cours, en sus des priorisations et allègements ont préalablement été effectuées dans les projets de dépense, dans un contexte où l'urgence écologique est particulièrement prégnante. Ce budget repose sur des estimations prudentes et présente un montant limité de ressources restant encore à acquérir (165 k€). Il est raisonnable de penser que l'équilibre pourra ainsi être atteint.

Répartition des produits (2023-2024)

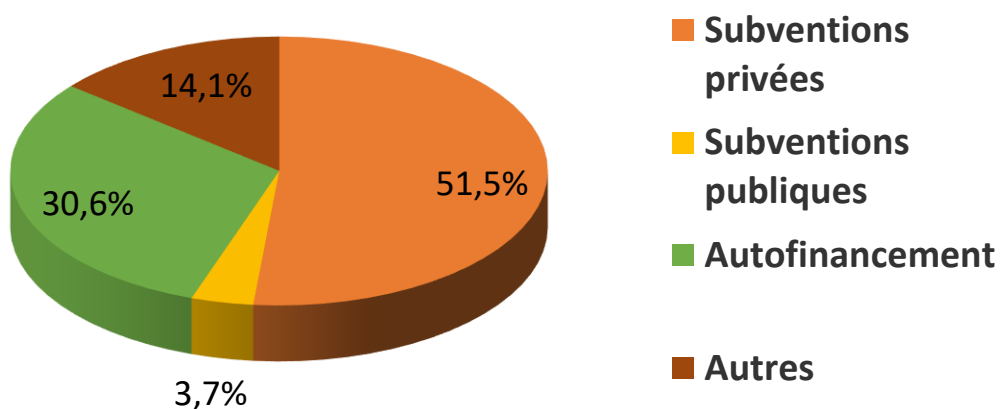
Produits 2022 1 493 kEUR



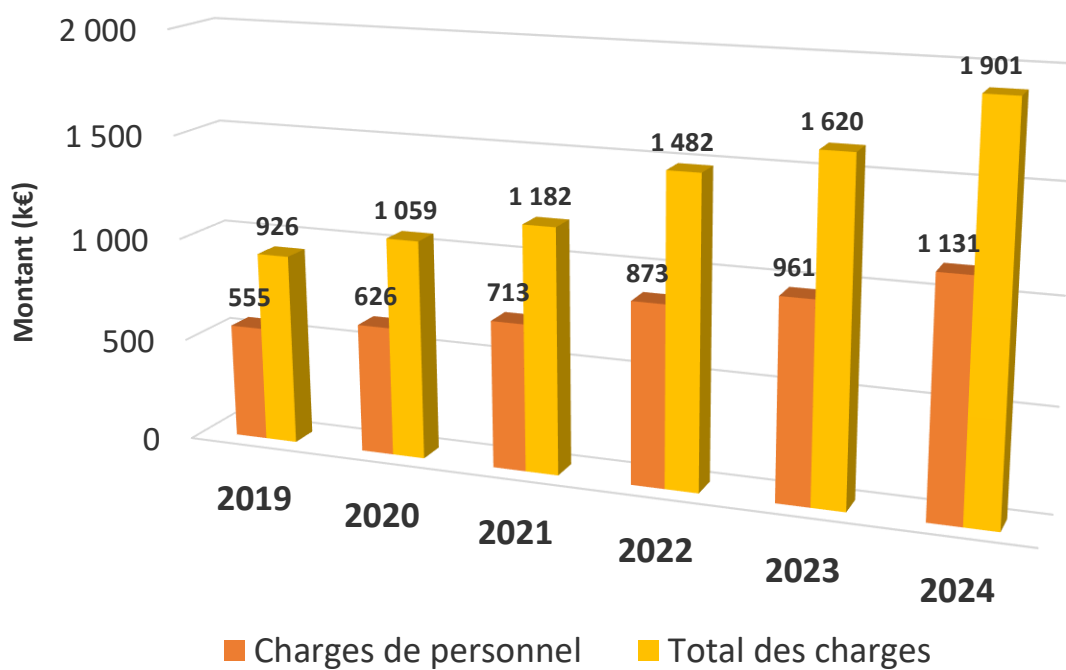
Produits 2023 1 621 kEUR



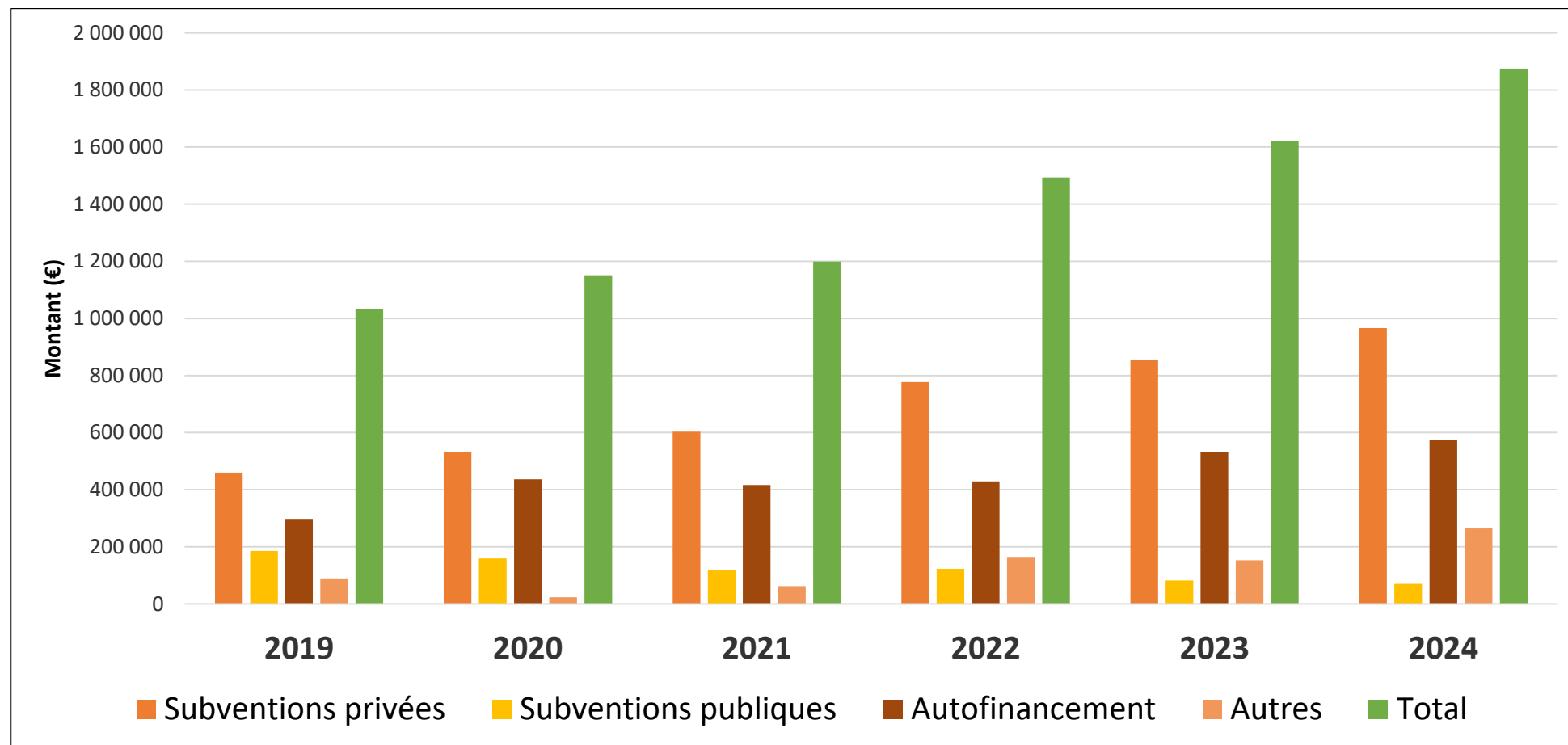
Produits 2024 1 874 kEUR



Masse salariale des Amis de la Terre et total des charges



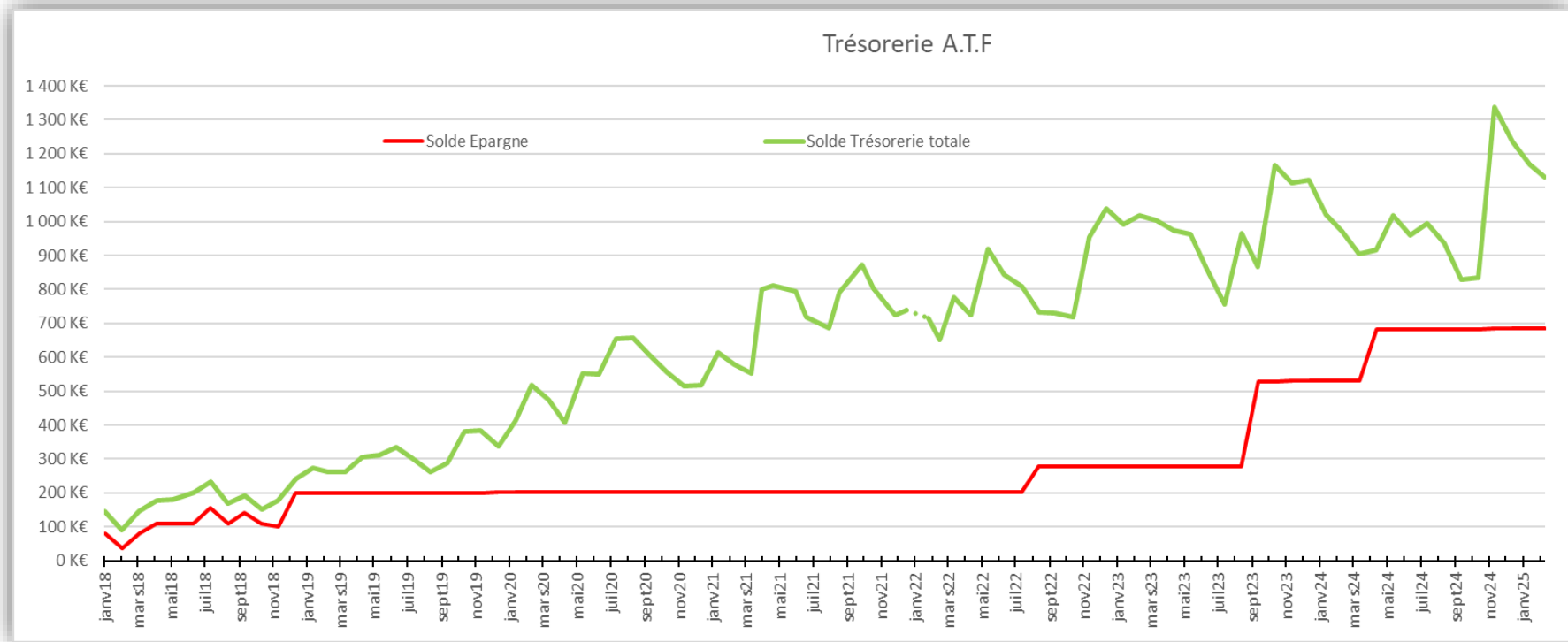
Évolution des ressources par grande catégorie



Autofinancement : dons et adhésions

Autres : produits exceptionnels, transferts de charges et produits financiers

Évolution de la trésorerie ATF



Remarques :

L'épargne est principalement constituée de comptes à termes « verts » ouverts au Crédit Coopératif ainsi que d'un livret A.

Les pics constatés correspondent à des versements de subventions importantes ainsi qu'aux dons en fin d'année.

Bilan simplifié

ACTIF	2021	2022	2023	2024	PASSIF	2021	2022	2023	2024
Immobilisations	15 284	9 128	8 838	9 306	Fonds propres	293 555	305 493	307 249	281 033
incorporelles	3 774				Fonds propres statutaires	16 366	16 366	16 366	16 366
Corporelles	3 428	1 046	53		Report à nouveau	260 760	277 189	289 127	290 883
Financières	8 082	8 082	8 785	9 306	Résultat de l'exercice	16 429	11 938	1 756	-26 216
					Provisions	45 474	63 817	87 813	86 569
Actif circulant	1 030 405	1 331 098	1 507 136	1 946 602	Dettes	713 521	978 829	1 132 298	1 600 189
Stocks et encours					Dettes financières	35 381	35 305	42 223	41 845
Créances	224 151	261 432	270 541	483 498	Dettes d'exploitation	136 640	209 704	215 915	272 453
Disponibilités	806 254	1 069 666	1 236 595	1 463 104	Dettes diverses	12 481	12 503	1 182	296
Charges constatées d'avance	6 861	7 914	11 386	11 883	Produits constatés d'avance	529 018	721 317	872 978	1 285 595
Total de l'actif	1 052 550	1 348 140	1 527 360	1 967 791	Total du passif	1 052 550	1 348 139	1 527 360	1 967 791

COMPARATIF 2021 – 2025

CHARGES	2021	2022	2023	2024	2025	PRODUITS	2021	2022	2023	2024	2025
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget
60- ACHATS	19 188	5 247	4 466	6 085	14 100	70 – VENTES	1 546	5 228	499	147	1 000
Petit équipement frais généraux	12 675	756	330	427		Prestations de services	600	0			
Petit équipement campagne	2 939	1 622	254	2 361	10 000	Ventes de Produits dérivés	946	5 228	499	147	1 000
Fournitures de bureau	2 330	1 371	2 887	2 245	3 000	Port facture	0	0			
Photocopies	1 244	1 498	995	1 052	1 100						
						74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	720 793	899 926	938 336	1 036 217	1 334 360
61- SERVICES EXTERIEURS	201 798	239 744	249 940	285 599	425 752	SUBVENTION PUBLIQUES	118 100	122 626	82 496	70 000	77 500
Sous traitance	143 297	165 492	178 968	198 930	330 404	Subventions Publiques Nationales	118 100	122 626	82 496	70 000	77 500
Loyer bureaux fédération	28 393	34 551	37 383	43 371	45 672	Ministère écologie CPO	70 000	70 000	75 000	70 000	70 000
Location salles réunions	2 160	4 283	1 843	4 204	4 800	Ministère écologie Déchets	30 000	22 489			
Location autres	3 136	8 190	2 017	2 315	6 400	ADEME Déchets	17 500	30 000	7 496		
Charges locatives	18 614	24 424	27 024	33 114	32 880	CNSEA/ASP	600	137			
						Fonds Développement Vie Associative (demande en cours)					7 500
Maintenance logiciel + entretien	720	548	1 195	1 311	1 500	Subventions Européennes	0	0	0	0	0
Primes d'assurances	528	1 007	682	693	748	UE School of sustainability					
Documentations	740	558	828	1 661	1 848	UE DEAR					
Colloques, conférences, workshops	4 210	691			1 500	UE DG AGRI					
						UE AGRI nouveau					
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	150 054	210 808	244 887	317 830	296 268	UE DG EVENT Future We Want					
Personnel extérieur	6 869	37 757	108 455	132 115	105 637	SUBVENTIONS PRIVEES	602 693	777 300	855 840	966 217	1 256 860
Indemnité de stage et service civique	6 869	8 209	2 298			CFCI	8 211				
Honoraires (social, comptabilité)	15 637	26 629	16 157	18 265	17 800	European Climate Foundation	227 536	252 084	210 000	180 000	205 000
Honoraires divers (juridique)	61 268	36 014	22 139	36 830	42 279	Fair for Trade					
Frais de publicité et promotion	3 943	4 283		3 871		Fondation Gould Family		44 224			
DATA Presse	5 536	5 700	5 985	6 260	6 328	Fondation KR	31 000	31 000	32 333	33 000	11 000
Frais de déplacement	7 611	10 393	12 567	14 417	20 676	Fondation Léa Nature	25 000	15 000	15 000	15 000	7 000
Frais de déplacement partenaire						Fondation Olin	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Frais de voyage	1 615	9 101	12 301	10 156	14 840	Fondation Osife	149 737	102 351	85 334	5 193	20 000
Frais de voyage partenaire		13 244				Fondation pour l'Homme	48 000	96 670	75 330	50 000	70 000
Réceptions	3 094	14 489	5 675	12 540	12 460	Fondation SAGE		12 764	14 800	8 218	10 000
Internet	12 101	7 773	16 473	17 721	15 998	Fondation un monde par tous	43 209	22 266	27 734	45 000	25 000
Frais postaux	7 029	4 474	4 804	5 858	6 100	Grassroots	25 000	25 000	40 000	20 000	
Frais de téléphone	1 141	11 286	4 820	4 018	4 200	FILE		110 600	269 764	385 159	431 312
Services bancaires	10 701	16 451	15 935	16 613	16 000	Isvara					
Cotisations réseau	13 509	5 005	16 278	16 791	20 450	Patagonia					
Dons divers			1 000	22 375	3 500	Fondation pour l'Homme (SPIM)					
Fonds de soutien juridique GL					10 000	IGSD		22 136	9 269		
						OAK via FOEE				20 000	
						Wellspring + Murmur via FoEE	15 000	13 205	14 949	13 625	17 500
						Wellspring via ECCJ					18 320
						Non Violence XXI			1 000		3 000
						Schmidt Family Foundation			4 414	151 935	150 569
						ECF via FOEE			25 913	9 087	
						Waverly Street Foundation via FOEI (demande en cours)					15 000
						Funding Faire Futures (demande en cours)					57 300
						Healthy Food Healthy Planet (demande en cours)					20 950
						Autres					164 909

63- IMPOTS ET TAXES	36 651	50 505	53 412	73 282	81 253	75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	416 109	428 838	530 420	573 477	516 858
Taxe sur les salaires	28 082	38 294	41 539	59 341	67 253	ADHESIONS	355 938	343 298	501 601	540 415	483 873
FCP Uniformation	8 569	12 211	11 873	13 941	14 000	Adhésions par chèques	62 428	64 412	74 605	90 766	81 269
						Adhésions par prélèvements	150 493	126 161	153 788	178 275	159 623
64- CHARGES DU PERSONNEL	712 825	873 245	960 736	1 130 939	1 246 559	Adhésions paiements en ligne	110 967	138 148	170 498	174 605	156 337
Salaires bruts	522 363	627 724	688 697	800 587	875 748	Adhésions en virements ou espèces	32 050	14 577	102 710	96 769	86 644
Charges patronales	184 339	229 815	253 243	305 308	338 988	DONS	51 975	77 239	21 325	29 180	31 485
Médecine du travail	1 617	2 316	2 836	3 058	2 965	Dons par chèques	24 670	6 085	6 150	12 697	15 510
Autres charges de personnel (navigo+TT)	2 966	5 744	7 720	18 497	19 859	Dons par prélèvements	8 166	10 665			
Formation du personnel	1 540	7 646	8 240	3 489	9 000	Dons virements et espèces	6 217	38 692	1 484	1 020	913
65- AUTRES CHARGES DE GESTION	46 803	43 570	53 740	54 606	50 000	Dons via NEF	3 560	1 476	866		
Quote-part cotisation reversée aux GL	46 763	43 566	53 718	54 564	50 000	Dons CESE	3 755	8 843	5 460		
Charge de gestion courante	40	4	22	42		Dons paiements en ligne	4 967	10 928	6 495	13 784	13 558
Droit d'auteur et de reproduction	0	0				Dons divers	640	550	870	1 679	1 503
						LA BALEINE	6 740	6 284	5 823	2 193	
66- CHARGES FINANCIERES	0	14 015	12 824	3 447	0	ADHESIONS - COTISATIONS GL & GROUPES	1 400	1 979	1 664	1 684	1 500
Pertes de change	0	14 015	12 824	3 447		Adhésions Groupes conventionnés		479	164	184	
						Adhésions Groupes non conventionnés					
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	11 327	3 600	14 962	0	Cotisations reçues (Groupes Affiliés)	1 400	1 500	1 500	1 500	1 500
Charges exceptionnelles	0	11 327	3 600	500		Produits de gestion courante	56	38	7	5	0
Charges sur exercices antérieures	0		14 462			Produits de gestion courante	56	38	7	5	
68- DOTATIONS + PROVISIONS	15 046	33 156	36 349	13 632	3 000	76- PRODUITS FINANCIERS	3 692	16 682	7 662	19 675	15 300
Provision pour risques	2 077	27 000	35 356	13 579	3 000	Revenus des placements financiers		748	80	18	
Dotations aux amortissements	12 969	6 156	993	53		Intérêts compte (livret NEF, livret A & CAT), différence de change	3 692	15 934	7 582	19 657	15 300
						77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 696	33 580	26 090	50 820	10 000
69- IMPOTS	78	72	214	243	250	Libéralités reçues par abandon de frais	160				
Impôt sur les sociétés	78	72	214	243	250	Produits exceptionnels	30 000	33 580	26 090	50 820	10 000
						Produits sur exercices antérieurs	537				
						78 – REPRISES SUR PROVISIONS	0	8 657	11 360	14 822	1 500
						Reprises sur provisions		8 657	11 360	14 822	1 500
						79 – TRANSFERT DE CHARGES	26 036	100 716	107 557	179 251	238 163
						Transferts de charges	3 000	25 813	26 498	12 516	15 066
						Transferts de charges (Banktrack/RAP/FOEI)	23 036	74 903	81 059	166 735	223 097
RESULTAT EXCEDENT	16 429	11 938	1 756		0	RESULTAT DEFICIT				26 216	0
TOTAL	1 198 872	1 493 627	1 621 924	1 900 625	2 117 182	TOTAL	1 198 872	1 493 627	1 621 924	1 900 625	2 117 182

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

87- Contributions volontaires en nature						87- Contributions volontaires en nature					
Bénévolat	150 000	150 000	150 000	156 882	150 000	Bénévolat	150 000	150 000	150 000	156 882	150 000
TOTAL	150 000	150 000	150 000	156 882	150 000	TOTAL	150 000	150 000	150 000	156 882	150 000

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2024 - AMIS DE LA TERRE

EMPLOIS	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2024	Ressources	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2024
		Report des ressources collectées auprès du public non affectés et non utilisées en début d'exercice	0 €
		Report des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en début d'exercice	12 243 €
		Industries extractives	3 097 €
		Nucléaire	6 930 €
		Transport	1 755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		Sous-total report des ressources	12 243 €
1. DEPENSES OPERATIONNELLES CAMPAGNES	6 885 €	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	
Nucléaire	2 788 €	Dons manuels non affectés	24 600 €
Industrie extractive	3 097 €	Dons manuels affectés	0 €
Transports	1 000 €		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	188 036 €	SOUS-TOTAL ressources collectées	24 600 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	115 729 €	2. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-286 049 €
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	0 €	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	310 650 €
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0 €	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	0 €
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	310 650 €	Solde des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en fin d'exercice	5 358 €
		Nucléaire	4 142 €
		Transport	755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		SOUS-TOTAL solde des ressources collectées	5 358 €

0000

ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

Siège social : Mundo M 47 avenue Pasteur

93 100 - MONTREUIL

RCS LILLE METROPOLE 495.313.314

o0o

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RATEL SCC

Jean Fabrice CHARPENTIER

Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Paris

1, Rue Grande – 77 140 MONTCOURT FROMONVILLE

Tél. : 06.76.75.47.22 / 06.13.20.48.70 email ; jf.charpentier@orange.fr

N° SIRET : 538 331 968 00015

ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DE LA TERRE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE LA TERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Fédéral le 20 avril 2025, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral arrêté le 20 avril 2025 et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Moncourt Fromonville,
le 23 avril 2025**

Les Commissaires aux Comptes

SCC RATEL

Jean Fabrice CHARPENTIER

Association LES AMIS DE LA TERRE
47 Avenue PASTEUR
93100 MONTREUIL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	40 320	40 320		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	583	583		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 227	8 227		53
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés	2 759		2 759	2 759
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 546		6 546	6 025
	TOTAL (I)	58 435	49 130	9 306	8 838
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	600		600	13 516
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	482 898		482 898	257 026
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	162		162	162
	DISPONIBILITES	1 462 942		1 462 942	1 236 434
	Charges constatées d'avance	11 883		11 883	11 386
	TOTAL (II)	1 958 485		1 958 485	1 518 523
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 016 921	49 130	1 967 791	1 527 360
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	16 366	16 366
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
FONDS PROPRES	Autres		
	Report à nouveau	290 883	289 127
	Excédent ou déficit de l'exercice	(26 216)	1 756
	Total des fonds propres (situation nette)	281 034	307 249
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	281 034	307 249
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Fonds reportés et dédiés	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	86 569	87 813
	Provisions pour charges		
Provisions	Total des provisions	86 569	87 813
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	41 845	42 223
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 807	82 087
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	157 646	133 827
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	296	1 182
	Produits constatés d'avance	1 285 595	872 978
	Total des dettes	1 600 188	1 132 298
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 967 791	1 527 360
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(26 215,75)	1 756,19
	(1) Dont à moins d'un an	1 600 188	1 132 298
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	573 471	530 412
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	147	491
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		8
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 036 218	938 336
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	194 073	118 917
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	5	7
	Total des produits d'exploitation	1 803 913	1 588 171
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	609 511	496 996
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	73 282	53 412
	Salaires et traitements	819 086	698 639
	Charges sociales	311 856	264 394
	Dotation aux amortissements et dépréciations	53	993
	Dotation aux provisions	13 579	35 356
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	54 606	53 740
	Total des charges d'exploitation	1 881 972	1 603 530
RESULTAT D'EXPLOITATION		(78 059)	(15 359)

CETTE
RESERVE
2

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(78 059)	(15 359)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	15	80
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	15 944	4 361
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	3 716	3 222
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		19 676	7 663
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	3 447	12 824
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 447	12 824
RESULTAT FINANCIER		16 229	(5 161)
RESULTAT COURANT avant impôts		(61 831)	(20 520)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	50 820	26 090
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		50 820	26 090
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	14 962	3 600
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		14 962	3 600
RESULTAT EXCEPTIONNEL		35 858	22 490
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		243	214
TOTAL DES PRODUITS		1 874 409	1 621 924
TOTAL DES CHARGES		1 900 624	1 620 168
EXCEDENT ou DEFICIT		(26 216)	1 756
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		134 000	150 000
TOTAL		134 000	150 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		134 000	150 000
TOTAL		134 000	150 000

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 967 791** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 874 409** euros et un total **charges** de **1 900 624** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-26 216** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Présentation Des Amis de la Terre

L'Association a pour but :

- d'assurer la protection de l'homme et de l'environnement contre les agressions de la société technicienne et productiviste et, notamment, les pollutions et nuisances, les atteintes aux sites et aux paysages, les destructions d'espèces animales et végétales, les manipulations incontrôlées des gènes, les risques nucléaires majeurs, et autres risques technologiques majeurs,
- de promouvoir la participation des citoyens à la définition et à la défense de leur cadre de vie, de lutter contre le gaspillage, des ressources naturelles et favorisant une meilleure organisation sociale et une modification des comportements individuels, tant en France, en Europe que dans les autres parties du monde,
- de travailler activement à la limitation de l'énergie nucléaire et à la recherche de solutions constituant une alternative,

CERTIF. E
SAS RÉSERVÉ
W

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- de défendre les citoyens contre les excès de la société de consommation, et notamment de lutter contre la publicité mensongère, les pratiques commerciales abusives, et production de biens ou de services nuisibles à l'homme et à son environnement,
- de promouvoir les actions de nature à favoriser l'éclosion de contre-pouvoirs, à développer l'exercice des droits civiques et à faciliter l'accès des citoyens à tous documents publics les intéressant, dans l'esprit d'une troisième génération de droits et de devoirs,
- d'effectuer des opérations pédagogiques et d'organiser des campagnes sous toutes formes et en tous lieux.

Les Amis de la Terre est reconnu d'intérêt général et n'est pas assujéti à la TVA.

Faits significatifs

Le budget de l'association au 31/12/2024 s'élève à 1 803 913 € (total des produits) avec une perte de 26 216 €.

Les produits constatés d'avance sur l'exercice 2024 s'élèvent à 1 285 595 €, en augmentation de 412 617 € (soit 47%), par rapport à l'année précédente.

Faits postérieurs à l'exercice

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association n'a pas mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable n°2018-06 de l'ANC, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	40 320				40 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 320				40 320

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	583				583
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 227				8 227
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 810				8 810

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	2 759				2 759
	Prêts et autres immobilisations financières	6 025		535	14	6 546
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 785		535	14	9 306

TOTAL	57 914		535		14	58 435
--------------	---------------	--	------------	--	-----------	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	40 320			40 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 320			40 320
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	583			583
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	8 174	53		8 227
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 757	53		8 810
TOTAL		49 077	53		49 130

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières	6 546	6 546
	Clients, usagers douteux ou litigieux		
	Autres créances clients, usagers	600	600
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	480	480
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes versements assimilés	5 850	5 850
	Divers	476 568	476 568
	Confédération, fédération, union, entités affiliées		
	Créances reçues par legs ou donations		
	Débiteurs divers		
	Charges constatées d'avance	11 883	11 883
	TOTAL DES CREANCES	501 928	495 381
			6 546
	Prêts accordés en cours d'exercice		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	114 807	114 807	
	Dettes des legs ou donations			
	Personnel et comptes rattachés	65 336	65 336	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 512	88 512	
	Impôts sur les bénéfices	688	688	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 110	3 110	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	41 845	41 845	
	Autres dettes	296	296	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	1 285 595	1 285 595	
	TOTAL DES DETTES	1 600 188	1 600 188	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	41 845		

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	87 813	13 579	14 822	86 569
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		87 813	13 579	14 822	86 569
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		87 813	13 579	14 822	86 569
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			13 579	14 822	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 285 595	1 285 595
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 285 595

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	289 127	1 756		290 883
Résultat de l'exercice	1 756	(1 756)	26 216	(26 216)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	290 883		26 216	264 667

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 32 688 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire moyen
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 65-67 ans
- le taux de rotation du personnel :
 - Cadre : 1%
 - Non Cadre : 1%
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu : 3,38%
- le taux moyen des charges sociales :
 - Cadre : 45%
 - Non Cadre : 45%

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	18	
Non cadres	1	
TOTAL	19	0

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 292 €.

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu en N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
DONS CESE COMPAIN 2021	DONS CESE			3 382,76		
DONS CESE COMPAIN 2022	DONS CESE			5 460,00		
DONS CESE COMPAIN 2023	DONS CESE			5 460,00		
ECF	ECF 2023		105 000,00			
ECF	ECF 2024	180 000,00	90 000,00	90 000,00		
FILE	FILE RALONGE 2024	73 815,49	73 815,49			
FILE	FILE 2024/2026	757 756,67	520 177,50	237 579,17		
FOEE	FOOE ECF 2023-2024		17 500,00			
FOEE	WELLSPRING 2022-2023		2 989,80			
FOEE	FOEE - SAGE			3 558,93		
FOEE	WELLSPRING 2024	13 625,00	10 899,00	2 726,00		
FOEE	FOEE OAK 2024	20 000,00	20 000,00			
FOEI	REFFACTURATION PRAK		21 280,11			
FOEI	REFFACTURATION FANDEL	60 000,00	60 000,00			
FOEI	REFFACTURATION RONSAIN	21 353,00	21 353,00			
FOEI	REFFACTURATION FANDEL / RONSAIN	807,11	807,11			
FOEI	REFFACTURATION PRAK 2024	84 574,25	56 592,99	27 981,26		
FONDATION UN MONDE PAR TOUS	FONDATION UN MONDE PAR TOUS PROD FILM	20 000,00	20 000,00			
FONDATION UN MONDE PAR TOUS	FONDATION UN MONDE PAR TOUS 2025-2026-2027	65 000,00	25 000,00	40 000,00		
FONDATION CHARLES LEOPOLD MA	FONDATION CHARLES LEOPOLD MAYER 2024-2025	120 000,00	60 000,00	60 000,00		
KR FONDATION	KR FONDATION 2023		33 000,00			
LEA NATURE	Projet Agriculture et climat 2022-2024		15 000,00			
MTES	MTES	70 000,00	70 000,00			
OLIN gGmbH	Projet BANK / FINP 2024	30 000,00	30 000,00			
SCHMIDT FAMILY FONDATION	SCHMIDT FAMILY FONDATION 2024/2025	156 638,00	156 638,00			